somatherm

GARANTIE

Référence : **RU20F** 3540730000200

JEU DE 2 RACCORDS UNION CIRCULATEUR 3/4" ÉCROU 1"1/2

• RACCORD 2 PIÈCES POUR FACILITER LE DÉMONTAGE ET REMONTAGE D'UN CIRCULATEUR EN CAS DE MAINTENANCE

• CORPS ROBUSTE EN LAITON BRUT OU ACIER

DESCRIPTION	Ces raccords unions servent à raccorder un circulateur de chauffage sur l'installation. Les écrous permettent un démontage et un remontage aisé du circulateur en cas de SAV.
CARACTÉRISTIQUES	Jeu de 2 raccords union femelle 3/4" écrou tournant 1"1/2 matériau : fonte livré avec joints
APPLICATIONS	Permet le raccordement d'un circulateur sur une installation de chauffage
CONDITIONS D'UTILISATION	Ne peut convenir pour une application différentes de celles décrites ci-dessus
COMPATIBILITÉ	Convient pour tous les circulateurs possédant des raccordement M 40/49
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Veiller à la bonne compatibilité des pas de raccordement

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation.
GARANTIE ET EXCLUSION	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Avant l'installation, il est impératif de nettoyer les tuyauteries de l'installation. Le circulateur ne doit subir aucune traction mécanique, aucune torsion, aucune tension, ou tout autre contrainte susceptible de créer une déformation ou une détérioration du produit. L'alimentation électrique, qui doit être de 220 volts monophasée, doit être protégée par un interrupteur différentiel et conforme aux réglementions électriques en vigueur.

27/04/25